



## **Annexes**

**Les chiffres du mal-logement 2012**

**Glossaire**

**Bibliographie**

---



## LES CHIFFRES DU MAL-LOGEMENT EN 2012

### 3,6 millions de personnes sont mal logées

	Nombre de personnes	
	Détail par catégories	Total hors doubles comptes
<b>Personnes privées de domicile personnel</b>		
dont sans domicile (1)	+ 133 000	
dont personnes en résidences sociales ex nihilo (hors FTM et FJT) (2)	+ 18 116	
dont résidence principale en chambre d'hôtel (3)	+ 38 000	
dont habitations de fortune : cabane, construction provisoire, personnes vivant à l'année en camping ou en mobile home... (3)	+ 85 000	
dont personnes en hébergement « contraint » chez des tiers (4)		
<b>Total</b>	<b>+ 411 000</b>	<b>685 116</b>
<b>Personnes vivant dans des conditions de logement très difficiles (5)</b>		
dont privation de confort	+ 2 123 000	
dont surpeuplement « accentué »	+ 800 000	
<i>moins les personnes cumulant inconfort et surpeuplement</i>	- 145 000	
<b>Total</b>		<b>2 778 000</b>
<b>Personnes en situation d'occupation précaire :</b>		
locataires d'un logement loué meublé (hors hôtels ou garnis et hors étudiants)* (6)		172 847
<b>« Gens du voyage » qui ne peuvent accéder à une place dans les aires d'accueil aménagées** (7)</b>		<b>80 116</b>
<i>Moins les doubles comptes entre les catégories du tableau (personnes cumulant plusieurs situations de mal-logement), hors les personnes cumulant « inconfort et surpeuplement »</i>	- 65 000	
<b>TOTAL des personnes mal-logées (a)</b>		<b>= 3 651 079</b>

### Plus de 5 millions de personnes sont fragilisées par la crise du logement

	Nombre de personnes	
	Détail par catégories	Total hors doubles comptes
Propriétaires occupant un logement dans une copropriété en difficulté (356 686 logements) (8)		+ 729 636
Locataires en impayés de loyer (494 800 ménages) (8)		+ 1 252 000
Personnes en situation de surpeuplement « au sens large », hors surpeuplement « accentué » (9)		+ 3 224 000
Personnes en hébergement « résigné » chez des tiers (hors hébergement contraint)*** (10)		+ 240 599
<i>Moins les doubles comptes (personnes cumulant plusieurs situations de fragilité)</i>	- 292 000	
<b>TOTAL des personnes en situation de fragilité (b)</b>		<b>= 5 154 235</b>
<i>Moins les doubles comptes entre les deux tableaux (personnes cumulant situations de mal-logement et de fragilité)</i>	- 575 000	
<b>TOTAL GENERAL (a + b)</b>		<b>= 8 230 314</b>

#### Sachant par ailleurs que<sup>1</sup> :

- 1 220 000 ménages sont en attente d'un logement social (11)
- 3 800 000 ménages sont en situation de précarité énergétique (11)
- 1 305 200 locataires sont en difficulté de paiement (hors ménages en impayés de loyer) (6)
- 565 000 propriétaires et accédants sont en difficulté de paiement, dont 70 000 ménages en impayés de charges et de remboursement d'emprunt (11)
- 92 233 ménages occupent un logement sans droit ni titre suite à une décision de justice prononçant l'expulsion\*\*\*\* (12)

Statistiquement, ces derniers chiffres ne peuvent être cumulés sans risques de doubles comptes (des personnes confrontées à différentes problématiques pouvant être comptabilisées plusieurs fois). Leur ampleur est telle cependant, qu'ils permettent de prendre la mesure réelle du problème du logement dans notre société et d'estimer que...

### 10 millions de personnes sont aujourd'hui touchées, de près ou de loin, par la crise du logement.

<sup>1</sup> Ces chiffres concernent ici des ménages, ce qui signifie que le nombre de personnes est plus élevé encore.

### Sources

- (1) Insee, à partir du Recensement général de la population (RGP) 2006, de l'enquête Etablissements sociaux (ES) 2008, sources administratives.
- (2) Ministère du Logement, 2010.
- (3) Insee, RGP 2006.
- (4) Insee, Enquête nationale Logement (ENL), 2002.
- (5) Insee, ENL, 2006. in Insee première n° 1330, janvier 2011.
- (6) Fondation Abbé Pierre, à partir des données de l'Insee - ENL 2006.
- (7) Estimation Fondation Abbé Pierre, à partir des données du ministère du Logement, 2010.
- (8) Jean-Claude Driant, exploitation de l'ENL 2006 pour la Fondation Abbé Pierre.
- (9) ENL 2006. Calcul Insee à partir d'une variable DGALN, ministère du Logement.
- (10) Fondation Abbé Pierre, à partir des données de l'Ined et de l'Insee - ENL 2002.
- (11) ENL 2006.
- (12) Estimation Fondation Abbé Pierre, à partir des données du ministère de l'Intérieur, 2010.

### Indications complémentaires :

\* Parmi l'ensemble des personnes locataires d'un logement loué meublé (hors hôtels et garnis, et hors étudiants), soit 432 118 personnes, l'Insee indique que près de 40 % appartenaient au 1<sup>er</sup> quartile de niveau de vie, soit 172 847 personnes (chiffre retenu par la Fondation).

\*\* Sachant que les Schémas départementaux d'accueil des Gens du voyage établissent un objectif à 41 569 places en aires d'accueil pour répondre à l'ensemble des besoins, et que 21 540 places étaient disponibles fin 2010, on peut estimer que 20 029 familles n'ont pas accès à une place en aire d'accueil aménagée, soit 80 116 personnes (en appliquant un ratio de 4 personnes par famille).

\*\*\* 695 648 enfants de 18 ans ou plus sont retournés vivre chez leurs parents ou grands-parents (après avoir occupé un logement indépendant pendant plus de 3 mois). En retirant les étudiants, ceux qui n'ont pas le projet d'habiter dans un logement indépendant et ceux qui en ont le projet et les moyens financiers, et en retirant également le « noyau dur » de personnes en hébergement contraint chez des tiers (déjà comptabilisé parmi les 3,6 millions de personnes mal-logées), on peut estimer que 240 599 personnes sont « résignées » par rapport à leur situation d'hébergement chez leurs parents.

\*\*\*\* Au cours des trois dernières années (2008 à 2010), il y a eu 125 849 demandes de concours de la force publique faisant suite à une décision de justice prononçant l'expulsion. Ces locataires deviennent de fait occupants sans droit ni titre et peuvent être expulsés sans nouvelle décision de justice (certains décidant de quitter leur domicile, sous la contrainte de la procédure et avant l'intervention des forces de l'ordre). Si l'on extrait de ces ménages les 33 616 ménages qui ont effectivement été expulsés avec le concours de la force publique de 2008 à 2010, on trouve le résultat suivant :  $125\ 849 - 33\ 616 = 92\ 233$  ménages qui se retrouvent dans des situations extrêmes de fragilité.

## COMMENTAIRE DES CHIFFRES DU MAL-LOGEMENT - 2012

3,6 millions de personnes non ou très mal logées, plus de 5 millions en situation de fragilité à court ou moyen terme dans leur logement... La problématique du mal-logement recouvre des réalités diverses (sans domicile et absence de logement personnel, mauvaises conditions d'habitat, difficultés pour se maintenir dans son logement...), que la Fondation Abbé Pierre cherche à mettre en lumière dans un état des lieux chiffré. Si un certain nombre de situations demeurent encore trop méconnues, faute de données existantes ou suffisamment fiables (problématique des « squats », difficulté à estimer le nombre de personnes vivant en bidonvilles ou en camping à l'année, question de la mobilité et des trajectoires...), la Fondation Abbé Pierre tient à souligner des progrès statistiques récents (exploitations des résultats du Recensement général de la population et de l'enquête nationale Logement de 2006, réexploitation des résultats de l'enquête Logement de 2002, identification des doubles comptes entre les différentes rubriques de populations mal-logées, etc.). Ces progrès doivent être poursuivis dans les années à venir, conformément aux préconisations du Conseil national de l'information statistique (CNIS) dans son rapport sur « Le mal-logement » publié en juillet 2011<sup>2</sup>.

### 3,6 millions de personnes non ou très mal logées

Parmi les 3,6 millions de personnes confrontées à une problématique aigüe de mal-logement on recense tout d'abord **685 000 personnes privées de domicile personnel**. Dans une publication datant de janvier 2011<sup>3</sup>, l'Insee estime à **133 000 le nombre de personnes sans domicile** en France métropolitaine au début des années 2000. Parmi elles, 33 000 personnes dorment habituellement dans un lieu non prévu pour l'habitation (rue, abri de fortune) ou des centres d'hébergement d'urgence ; 66 000 personnes sont accueillies dans les établissements sociaux de long séjour<sup>4</sup> et 34 000 personnes dans des dispositifs d'hébergement financés par l'aide au logement temporaire (ALT)<sup>5</sup>. La Fondation Abbé Pierre y ajoute une partie des personnes accueillies dans les résidences sociales (soit celles qui occupent les 18 116 places dis-

<sup>2</sup> Afin d'améliorer l'état de la connaissance publique sur le mal-logement, le Conseil national de l'information statistique a mis en place un groupe de travail en juillet 2010 avec les services producteurs de données, chercheurs, acteurs et associations concernés par la problématique du logement. La Fondation Abbé Pierre y a participé activement.

<sup>3</sup> Pierrette Briant, Nathalie Donzeau, *Insee première* n° 1330, « Être sans domicile, avoir des conditions de logement difficiles », janvier 2011.

<sup>4</sup> Centres d'hébergement et de réinsertion sociale, établissements d'accueil mère-enfant, centres dédiés aux demandeurs d'asile...

<sup>5</sup> Logements ou chambres conventionnés à l'ALT en places d'urgence ou de plus longue durée, hors établissements sociaux.

ponibles en 2010 en résidences sociales *ex nihilo*<sup>6</sup>) lesquelles ne sont pas comptabilisées par l'Insee.

Parmi les 685 000 personnes souffrant d'une absence de logement figurent également toutes celles qui ont recours à des formes d'habitat extrêmement précaires : baraques de chantier, logements en cours de construction, locaux agricoles aménagés... En 2006, le recensement de la population indique que **85 000 personnes résident dans ces « habitations de fortune »**, qui renvoient pour les trois quarts à des constructions provisoires ou des mobil-home (sans possibilité de mobilité). Le recensement de la population a permis également d'établir à **38 000 le nombre de personnes vivant à l'année dans des chambres d'hôtel**, le plus souvent dans des conditions d'habitat très médiocres (absence de sanitaires, aucune installation permettant de faire la cuisine...).

Parce qu'elles n'ont pas les moyens financiers pour accéder à un logement indépendant, de nombreuses autres personnes sont enfin hébergées chez un parent, un ami ou une connaissance. D'après les résultats de l'enquête Logement de 2002 (le module « hébergement » a été supprimé de l'ENL 2006 mais devrait être réintégré lors de l'ENL 2012), l'Insee indique qu'un « noyau dur » de 79 000 personnes âgées de 17 à 59 ans résident chez des ménages avec lesquels elles n'ont aucun lien de parenté direct. Il convient pour la Fondation Abbé Pierre d'ajouter à ce « noyau dur » tous les enfants adultes contraints de revenir chez leurs parents ou grands-parents, faute de pouvoir accéder à l'autonomie résidentielle (soit 282 000 enfants de plus de 25 ans),<sup>7</sup> ainsi que les personnes âgées de 60 ans ou plus qui sont hébergées chez un tiers suite à une rupture familiale, un deuil, des difficultés financières ou de santé (soit environ 50 000 personnes). Au total, ce sont donc **411 000 personnes qui sont contraintes à l'hébergement chez un tiers, faute de solution de logement adaptée à leurs besoins**.

À côté des personnes souffrant de l'absence d'un logement, le mal-logement recouvre aussi toutes les situations relevant de mauvaises conditions d'habitat. À partir de l'enquête Logement de 2006, l'Insee estime aujourd'hui, sans doubles comptes, que **2 778 000 personnes vivent dans des logements inconfortables (2,1 millions de personnes) ou surpeuplés (800 000 personnes)**. Par analogie avec les critères retenus par la loi Dalo, l'Insee considère comme « privés de confort » les logements situés dans des immeubles insalubres, menaçant de tomber en ruine ou ayant au moins deux défauts parmi les suivants : installation de chauffage insuffisante ou mauvaise isolation, infiltrations d'eau, électricité non conforme, absence d'installation sanitaire ou de coin cuisine. Le surpeuplement « accentué » renvoie pour sa part aux logements auxquels il manque au moins deux pièces par rapport à la norme de « peuplement normal »<sup>8</sup>. À noter que l'identification des doubles

<sup>6</sup> Ne sont pas intégrées ici les résidences sociales issues de la transformation des Foyers de travailleurs migrants et de Foyers de jeunes travailleurs.

<sup>7</sup> Hors étudiants et ceux qui ont tout juste achevé leurs études.

<sup>8</sup> La norme de « peuplement normal » prévoit au minimum une pièce pour le ménage, une pièce pour chaque couple et pour les célibataires de 19 ans et plus, une pièce pour deux enfants s'ils sont de même âge ou ont moins de 7 ans, sinon une pièce par enfant.

comptes permet désormais de mettre en lumière les situations de personnes confrontées à un cumul de difficultés : en 2006, 28 000 ménages (soit 145 000 personnes) vivent ainsi dans des logements qui sont à la fois inconfortables et surpeuplés.

La problématique du mal-logement renvoie également à des situations d'occupation précaire, et notamment aux locataires de logements meublés qui bénéficient d'un environnement juridique moins protecteur que les locataires classiques (durée de bail de un an). Si de récentes évolutions législatives ont amélioré leur situation, la Fondation Abbé Pierre estime toutefois que la frange la plus modeste d'entre eux constitue, ne serait-ce que par leur fragilité et leur absence de perspectives, un public mal logé, soit 172 847 personnes appartenant au premier quartile de niveau de vie (hors étudiants).

**Parce qu'elles constituent des victimes du mal-logement trop souvent négligées**, la Fondation Abbé Pierre souhaite enfin pointer la situation de **nombreuses familles de Gens du voyage**, notamment celles qui disposent de revenus modestes et ne peuvent donc accéder à un terrain privatif. Compte tenu de l'insuffisance des aires d'accueil aménagées<sup>9</sup>, on estime en 2010 que plus de 20 000 familles (environ 80 000 personnes) ne peuvent accéder à une place sur une aire d'accueil et donc à des conditions de vie décentes.

### Plus de 5 millions de personnes en situation de réelle fragilité

Ces problématiques extrêmes de mal-logement ne doivent pas masquer toutes les situations de personnes en situation de réelle fragilité dans leur logement. Il en est ainsi des ménages qui, bien que propriétaires, se retrouvent fragilisés lorsqu'ils résident dans des **copropriétés en difficulté**. Les récentes exploitations de l'enquête Logement de 2006 permettent désormais d'estimer à 730 000 le nombre de personnes confrontées à un très mauvais fonctionnement de leur copropriété, à un défaut d'entretien ou à des impayés importants et nombreux. Précisons toutefois que ce chiffre ne concerne que les copropriétaires occupants, c'est-à-dire à peine plus de la moitié des ménages vivant en copropriété, alors que les observateurs de terrain montrent que les locataires sont généralement surreprésentés dans les copropriétés en difficulté.

L'augmentation incontrôlée du coût du logement précipite par ailleurs de nombreux locataires dans une situation de grande fragilité : **1 252 000 personnes étaient en impayés locatifs en 2006**. Un chiffre basé sur des données antérieures à la crise économique apparue courant 2008, et dont on peut donc craindre aujourd'hui qu'il ne soit plus inquiétant encore.

<sup>9</sup> Il manque 20 029 places en aires d'accueil (par rapport à l'objectif de 41 569 places prescrites dans les schémas départementaux). Le chiffre de 80 116 personnes a été obtenu par l'application d'un ratio de 4 personnes par famille.

Sans qu'elles relèvent d'une forme *aigüe* de mal-logement, de nombreuses situations de surpeuplement et d'hébergement chez des tiers retiennent par ailleurs notre attention : il en est ainsi des 3,2 millions de personnes qui habitent dans des logements surpeuplés « au sens large » (hors surpeuplement « accentué »)<sup>10</sup> et des quelque 240 000 enfants de 18 ans ou plus, qui ont dû retourner vivre chez leurs parents ou grands-parents faute de ressources suffisantes pour accéder à un logement autonome et se retrouvent ainsi dans une forme d'hébergement « résigné » (hors hébergement « contraint »).

À partir de ces différentes situations, il est possible aujourd'hui d'estimer, sans doubles comptes, que **8 millions de personnes sont en situation de mal-logement ou de fragilité dans leur logement**. Sans compter toutes les situations de cumul de difficultés, qui concernent au 1 million de personnes.

### **Au total, au moins 10 millions de personnes sont touchées par la crise du logement...**

Ce chiffre de 8 millions ne tient toutefois pas compte de nombreuses autres situations de fragilité (non comptabilisées afin d'éviter tous doubles comptes), mais qui constituent des signaux d'alerte quant aux difficultés des ménages par rapport au logement. Ainsi, s'il est statistiquement impossible d'agréger les données suivantes (établies par *ménage*) au total des 8 millions de *personnes*, elles indiquent toutefois que le nombre de personnes touchées par la crise du logement est bien plus important dans son ampleur que ce que la statistique publique actuelle nous permet d'appréhender :

- **1,2 million de ménages sont en attente d'un logement social ;**
- **3,8 millions de ménages sont en situation de précarité énergétique** d'après l'enquête Logement de 2006 ;
- **1 305 200 locataires ont rencontré des difficultés pour s'acquitter du paiement de leur loyer** d'après l'enquête Logement de 2006 (hors ménages ayant déclaré un impayé de loyer) ;
- **565 000 ménages propriétaires ou accédants** ont eu, dans les deux ans précédant l'enquête Logement 2006, des difficultés à payer leurs charges ou leurs remboursements d'emprunts immobiliers, dont 70 000 se sont retrouvés en situation d'impayé.
- **92 233 ménages se retrouvent sans droit ni titre dans leur logement** suite à une décision de justice d'expulsion ;

**Pour la Fondation Abbé Pierre, ce sont sans aucun doute plus de 10 millions de personnes qui subissent aujourd'hui les conséquences de la crise du logement** (production de logements insuffisante et inaccessible aux plus modestes, flambée des coûts du logement et des charges, blocage de la mobilité résidentielle...).

<sup>10</sup> Le surpeuplement « au sens large » renvoie aux logements auxquels il manque une pièce par rapport à la norme de « peuplement normal » au sens de l'Insee.



## Les chiffres du mal-logement

Si les progrès réalisés par la statistique publique contribuent aujourd'hui à une meilleure « objectivation » de la crise du logement et de ses conséquences pour les ménages, la Fondation Abbé Pierre pointe malgré tout **d'importantes zones d'ombre et une trop faible actualisation des données**, qui appellent **des moyens d'observation supplémentaires pour pouvoir prendre la mesure de ces situations et être en capacité d'agir**. Mais la Fondation Abbé Pierre attend surtout des signes forts en direction des personnes défavorisées et un engagement réel des pouvoirs publics pour offrir des perspectives aux plus modestes et éviter que des ménages fragiles ne viennent à l'avenir grossir les rangs des personnes très mal logées.



# GLOSSAIRE

**115** : Numéro d'urgence sociale anonyme et gratuit pour les sans-abri.

**AAH** : Allocation aux adultes handicapés.

**ACMIL** : Association de coordination des moyens d'intervention pour le logement.

**ADIL** : Agence départementale d'information sur le logement.

**AHI** : Accueil hébergement insertion.

**AIVS** : Agence immobilière à vocation sociale.

**AL** : Allocation logement.

**ALF** : Allocation logement à caractère familial.

**ALS** : Allocation logement à caractère social.

**ALT** : Aide au logement temporaire.

**AML** : Aide à la médiation locative.

**AMO** : Assistance à maîtrise d'ouvrage.

**ANAH** : Agence nationale de l'habitat.

**ANIL** : Agence nationale pour l'information sur le logement.

**ANPEEC** : Agence nationale pour la participation des employeurs à l'effort de construction.

**ANRU** : Agence nationale pour la rénovation urbaine.

**APE** : Allo prévention expulsion.

**AP-HP** : Assistance publique – Hôpitaux de Paris.

**API** : Allocation parent isolé.

**APL** : Aide personnalisée au logement.

**APSA** : Association pour une solidarité active.

**ARS** : Agence régionale de santé.

**ASE** : Aide sociale à l'enfance.

**ASLL** : Accompagnement social lié au logement.

**ASSLL** : Accompagnement social spécifique lié au logement.

**AUDA** : Accueil d'urgence des demandeurs d'asile.

**AVDL** : Accompagnement vers et dans le logement.

## annexes

---

**BBC** : Bâtiment basse consommation.

**BIT** : Bureau international du travail.

**BTP** : Bâtiment et travaux publics.

**CADA** : Centre d'accueil pour demandeurs d'asile.

**CAF** : Caisse d'allocations familiales.

**CCAS** : Centre communal d'action sociale.

**CCAPEX** : Commission de coordination des actions de prévention des expulsions.

**CCMSA** : Caisse centrale de la mutualité sociale agricole.

**CDC** : Caisse des dépôts et consignations.

**CDD** : Contrat à durée déterminée.

**CDI** : Contrat à durée indéterminée.

**CESE** : Conseil économique, social et environnemental.

**CGDD** : Commissariat général du développement durable.

**CGL** : Confédération générale du logement.

**CHRS** : Centre d'hébergement et de réinsertion sociale.

**CHU** : Centre d'hébergement d'urgence.

**CIAS** : Centre intercommunal d'action sociale.

**CLLAJ** : Comités locaux pour le logement autonome des jeunes.

**CMUC** : Couverture médicale universelle complémentaire.

**CNAF** : Caisse nationale d'allocations familiales.

**CNAV** : Caisse nationale d'assurance vieillesse.

**CNIS** : Conseil national de l'information statistique.

**CNRS** : Centre national de la recherche scientifique.

**CPH** : Centre provisoire d'hébergement.

**CREDOC** : Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie.

**CREP** : Constat de risque d'exposition au plomb.

**CUCS** : Contrat urbain de cohésion sociale.

**DALO** : Droit au logement opposable.

**DDA** : Direction départementale de l'agriculture.

**DDASS** : Direction départementale des affaires sanitaires et sociales.

- DDCS** : Direction départementale de la cohésion sociale.
- DDE** : Direction départementale de l'équipement.
- DDEA** : Direction départementale de l'équipement et de l'agriculture.
- DDT** : Direction départementale des territoires.
- DGALN** : Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (ex-DGUHC).
- DGCS** : Direction générale de la cohésion sociale.
- DGFIP** : Direction générale des Finances publiques.
- DHUP** : Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages.
- DIHAL** : Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement.
- DIREN** : Direction régionale de l'environnement.
- DREAL** : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement.
- DREES** : Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques.
- DRIHL** : Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement.
- DSU** : Développement social et urbain.
- ENL** : Enquête nationale logement (Insee).
- EPCI** : Établissement public de coopération intercommunale.
- ERAP** : État des risques d'accessibilité au plomb.
- ESH** : Espace Solidarité Habitat.
- FAAD** : Fonds d'aide aux accédants en difficultés.
- FART** : Fonds d'aide à la rénovation thermique.
- FJT** : Foyer de jeunes travailleurs.
- FNARS** : Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale.
- FNH** : Fédération nationale d'hébergements.
- FSL** : Fonds de solidarité pour le logement.
- FTM** : Foyer de travailleurs migrants.
- GIP** : Groupement d'intérêt public.
- GPV** : Grands projets de villes.
- GRL** : Garantie des risques locatifs.

## annexes

---

**HLM** : Habitation à loyer modéré.

**ICC** : Indice du coût de la construction.

**IDF** : Ile-de-France.

**IGAS** : Inspection générale des affaires sociales.

**INSEE** : Institut national de la statistique et des études économiques.

**INVS** : Institut national de veille sanitaire.

**IRL** : Indice de référence des loyers.

**LC** : Logements conventionnés.

**LCTS** : Logements conventionnés très sociaux.

**LHSS** : Lits halte soin santé.

**LIP** : Logement d'insertion privé.

**MASP** : Mesures d'accompagnement spécifique personnalisé.

**MEDDTL** : Ministère de l'Écologie, du développement durable, des transports et du logement.

**MEEDDAT** : Ministère de l'Écologie, de l'énergie du développement durable et de l'aménagement du territoire.

**MEEDDM** : Ministère de l'Écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer.

**MOLLE** : Loi de mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion.

**MOUS** : Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale.

**OCM** : Observatoire des crédits aux ménages.

**OFCE** : Observatoire français des conjonctures économiques.

**OLAP** : Observatoire des loyers de l'agglomération parisienne.

**ONG** : Organisation non gouvernementale.

**ONPES** : Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale.

**ONZUS** : Observatoire national des zones urbaines sensibles.

**OPAH** : Opération programmée d'amélioration de l'habitat.

**ORU** : Opérations de renouvellement urbain.

**PADD** : Projet d'aménagement et de développement durable.

**PAH** : Prêt à l'amélioration de l'habitat.

**PALULOS** : Prime à l'amélioration des logements à usage locatif et à occupation sociale.

**PAP** : Prêt pour l'accession à la propriété.

- PARSA** : Plan d'action renforcé en faveur des personnes sans abri.
- PAS** : Prêt à l'accession sociale.
- PC** : Prêt conventionné.
- PDAHI** : Plans départementaux d'accueil, d'hébergement, d'insertion.
- PDALPD** ou **PDLPD** : Plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées.
- PDH** : Plan départemental de l'habitat.
- PIB** : Produit intérieur brut.
- PIG** : Programme d'intérêt général.
- PLA** : Prêt locatif aidé.
- PLA-CFF** : Prêt locatif aidé, distribué par le Crédit Foncier de France.
- PLAI** : Prêt locatif aidé d'insertion.
- PLALM** : Prêt locatif aidé à loyer modéré.
- PLATS** : Prêt locatif aidé très social.
- PLH** : Programme local de l'habitat.
- PLI** : Prêt locatif intermédiaire.
- PLS** : Prêt locatif social.
- PLU** : Plan local d'urbanisme.
- PLUS** : Prêt locatif à usage social.
- PLUS CD** : Prêt locatif à usage social construction-démolition.
- PNRQAD** : Programme national de rénovation des quartiers anciens dégradés.
- PNRU** : Programme national de rénovation urbaine.
- PPE** : Permanence de prévention des expulsions.
- PPLS** : Prêt pour la location sociale.
- PRU** : Projet de rénovation urbaine.
- PSLA** : Prêt social location-accession.
- PST** : Programme social thématique.
- PTZ (PTZ+)** : Prêt à taux zéro.
- RGP** : Recensement général de la population.
- RGPP** : Révision générale des politiques publiques.
- RHI** : Résorption de l'habitat insalubre.
- RHVS** : Résidence hôtelière à vocation sociale.

## annexes

---

**RSA** : Revenu de solidarité active.

**SCIC** : Société coopérative d'intérêt collectif.

**SDF** : Sans domicile fixe.

**SESP** : Syndicat des entreprises de services à la personne.

**SHON** : Surface hors œuvre nette.

**SIAO** : Système intégré d'accueil et d'orientation.

**SMIC** : Salaire minimum interprofessionnel de croissance.

**SMS** : Secteurs de mixité sociale.

**SOeS** : Service de l'observation et des statistiques.

**SOFRES** : Société française d'études par sondages.

**SRU** : Solidarité et renouvellement urbains.

**TEOM** : Taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

**TFPB** : Taxe foncière sur les propriétés bâties.

**UC** : Unité de consommation.

**UE** : Union européenne.

**UESL** : Union des entreprises et des salariés pour le logement.

**UNCCAS** : Union nationale des centres communaux et intercommunaux d'action sociale.

**UNHAJ** : Union nationale pour l'habitat des jeunes.

**UNPI** : Union nationale de la propriété immobilière.

**USH** : Union sociale pour l'habitat.

**VEFA** : Vente en l'état futur d'achèvement.

**ZAC** : Zone d'aménagement concerté.

**ZUP** : Zone d'urbanisation prioritaire.

**ZUS** : Zone urbaine sensible.



# BIBLIOGRAPHIE

## 1. OUVRAGES

BALLAIN (René), BENGUIGUI (Francine), *Mettre en œuvre le droit au logement*, La Documentation française, Paris, 2004.

BALLAIN (René), MAUREL (Elisabeth), *Le logement très social. Extension ou fragilisation du droit au logement ?*, L'Aube, Paris, 2002.

BROUSSE (Cécile), FIRDION (Jean-Marie), MARPSAT (Maryse), *Les sans-domicile*, La Découverte, Paris 2008.

CASTEL (Robert), *La montée des incertitudes*, Seuil, 2009.

DAMON (Julien), *L'exclusion*, Que sais-je ?, 2008.

DONZELOT (Jacques), *Quand la ville se défait. Quelle politique face à la crise des banlieues ?*, Seuil, 2006.

DRIANT (Jean-Claude), *Les politiques du logement en France*, La Documentation Française, 2009.

DRIANT (Jean-Claude) dir, *Politiques de l'habitat et crises du logement*, La Documentation française, 2008.

LAPEYRONNIE (Didier), *Le ghetto urbain*, Robert Laffont, 2008.

LIPIETZ (Alain), *La société en sablier*, La Découverte, 1998.

MAURIN (Eric), *La peur du déclassement*, La République des idées, Le Seuil, 2009.

MAURIN (Eric), *Le ghetto français, Enquête sur le séparatisme social*, La République des idées, Le Seuil, Paris, 2004.

MOUILLART (Michel), *Chronique du logement en France (1994-2007)*, Acmil, 2007.

POULAIN (France), *Le camping aujourd'hui en France, entre loisir et précarité*, Éditions de la DDEA de l'Oise, 2009.

ROBERT (Christophe) et VANONI (Didier), *Logement et cohésion sociale. Le mal-logement au cœur des inégalités*, La Découverte, Paris, 2007.

ROBERT (Christophe), *Éternels étrangers de l'intérieur*, Desclée de Brouwer, Paris, 2007.

## 2. TRAVAUX DES INSTITUTIONS ET ORGANISMES D'ETUDES

### **Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (Anah) :**

- Rapport d'activité 2010, 2009, 2008 et 2007.
- Atlas de l'habitat privé, édition 2008.

### **Agence nationale pour l'information sur le logement (Anil) :**

- BOSVIEUX (Jean), *Logement : la France est-elle condamnée à la crise ?*, décembre 2010.
- ADIL 75, *Enquête sur la charge financière des loyers dans le budget des ménages parisiens*, février 2009.
- *Hausse des prix, crise du logement ; baisse des prix, crise immobilière ?*, septembre 2008.
- BOSVIEUX (Jean), *L'impact de l'investissement en logement neuf sur les marchés locatifs*, Habitat Actualité, juillet 2008.

### **Assemblée nationale :**

- PINTE (Étienne), *Rapport sur l'hébergement d'urgence et l'accès au logement des personnes sans abri ou mal logées* remis au Premier ministre en septembre 2008.

### **Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CREDOC) :**

- *Les jeunes, les personnes âgées et les difficultés de logement : trois priorités pour l'action sociale*, Consommation et modes de vie n° 230, juin 2010.
- BIGOT (Régis), *Les classes moyennes sous pression*, Consommation et Modes de vie n°219, mars 2009.
- *Les difficultés des français face au logement*, Cahier de recherche n° 265, décembre 2009.
- *Logement social, une porte de plus en plus difficile à ouvrir*, Consommation et modes de vie n° 205, septembre 2007.

### **Comité de suivi de la mise en œuvre du Droit au logement opposable :**

- 5<sup>e</sup> rapport annuel, *Monsieur le Président de la République, faisons enfin appliquer la loi Dalo !*, novembre 2011.
- 4<sup>e</sup> rapport annuel, *L'État ne peut pas rester hors la loi*, décembre 2010.
- 3<sup>e</sup> rapport annuel, *L'an II du Dalo : Priorité à la bataille de l'offre*, octobre 2009.
- 2<sup>e</sup> rapport annuel, *Assumer l'obligation de résultat du droit au logement sur l'ensemble du territoire*, octobre 2008.
- 1<sup>er</sup> rapport annuel, *Franchir les étapes pour rendre effectif le Droit au logement opposable*, octobre 2007.

### **Conseil d'analyse économique :**

- MISTRAL (J.), PLAGNOL (V.), *Loger les classes moyennes : la demande, l'offre et l'équilibre du marché du logement*, octobre 2008.
- MOATI (Philippe) et ROCHEFORT (Robert), *Mesurer le pouvoir d'achat*, janvier 2008.

### **Conseil Économique Social et Environnemental (CESE) :**

- *Bilan et perspectives du Programme national de renouvellement urbain (action de l'Anru)*, Rapporteur Marie-Noëlle Lienemann, septembre 2011.

### **Comité d'évaluation et de suivi de l'Anru :**

- *Les quartiers en mouvement : vers un acte 2 de la Rénovation Urbaine*, Rapport 2011, publié en octobre 2011.
- *La rénovation urbaine à l'épreuve des faits*, Rapport 2009, publié en mars 2010.

### **Conseil national de l'habitat :**

- CAFFET (Marie-Christine), MOUILLART (Michel), *Sécurisation de l'accession à la propriété*, rapport du groupe de travail, mai 2009.
- TALARMAN (Jean-Claude), Groupe de travail Habitat et territoires, mars 2007.
- BRAYE (Dominique), *Politiques de l'habitat et décentralisation. Deux ans après la loi du 13 août 2004*, Rapport intermédiaire présenté par le Groupe de travail « décentralisation » et adopté par le CNH le 14 mars 2007.

### **Conseil d'État :**

- *Droit au logement, droit du logement*, Rapport public 2009, La Documentation française, Paris, 2009.
- DEREPAS (L.) et LALLET (A.), *Le droit de préemption*, La Documentation française, mai 2008.

### **Conseil de l'Europe :**

- *Le droit au logement : le devoir de veiller à un logement pour tous*, Rapport du Commissaire aux Droits de l'Homme du Conseil de l'Europe, avril 2008.

### **Cour des comptes :**

- Rapport d'évaluation sur la politique publique de l'hébergement des personnes sans domicile, décembre 2011.
- *Les personnes sans domicile*, Rapport public thématique, La Documentation française, mars 2007.

### **Délégation interministérielle à la ville (DIV) :**

- Rapports 2011, 2010, 2009, 2008 de l'Observatoire national des zones urbaines sensibles, Paris.

### **Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) :**

- *Les prestations sociales et de logement en 2007 – Une redistribution en faveur des familles nombreuses et des personnes isolées*, Études et résultats n°674, décembre 2008.
- *Les fonds de solidarité pour le logement : l'aide des départements au logement des personnes défavorisées*, Études et résultats n°670, novembre 2008.
- *Les difficultés de logement des bénéficiaires de minima sociaux*, Études et résultats n°630, avril 2008.

### **Haute autorité de lutte contre les discriminations (HALDE) :**

- *Les discriminations dans l'emploi, le logement et l'éducation*. Bilan 2007 de l'année européenne de l'égalité des chances pour tous.
- *Recommandations pour la diversité sociale de l'habitat*, rapport du jury présidé par Nicole NOTAT, octobre 2007.

### **Inspection générale des affaires sociales (IGAS) :**

- CHAMBAUD (Laurent), *La coordination de l'observation statistique des personnes sans abri*, octobre 2007.

### **Institut de veille sanitaire :**

- BRETIN (Philippe), LECOFFRE (Camille), PROVINI (Claire), *Dépistage du saturnisme chez l'enfant en France de 2005 à 2007*, septembre 2010.

### **Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) :**

- *Les revenus et le patrimoine des ménages, éditions 2011*, avril 2011.
- CLEMENT (Mathilde), GODEFROY (Pascal), *La pauvreté des conditions de vie a touché plus d'une personne sur cinq entre 2004 et 2007*, France, Portrait social, édition 2010.
- FALL (Madior), LORGNET (Jean-Paul), MISSEGUE (Nathalie), *Trajectoires individuelles et pauvreté*, Les revenus et le patrimoine des ménages, édition 2010, Insee.
- ACCARDO (J.), BUDEJA (F.), *Le poids des dépenses de logement depuis vingt ans, Cinquante ans de consommation en France – édition 2009*.
- Le dispositif statistique de l'Insee dans le domaine du logement, n° F1002.
- BRIANT (Pierrette), ROUGERIE (Catherine), *Les logements sont plus confortables qu'il y a vingt ans et pèsent davantage sur le revenu des ménages, France, Portrait social*, édition 2008.
- JACQUOT (Alain), *L'occupation du parc HLM : éclairage à partir des enquêtes logement de l'Insee*, août 2007.
- BROUSSE (Cécile), *Le réseau d'aide aux sans-domicile : un univers segmenté*, Economie et statistiques n° 391-392, 2006.
- « Sans domicile », Economie et Statistique n°391-392, octobre 2006.

### Insee Première :

- BRIANT (Pierrette), DONZEAU (Nathalie), *Être sans domicile, avoir des conditions de logement difficiles*, n°1330, janvier 2011.
- *La précarité énergétique : avoir froid ou dépenser trop pour se chauffer*, n°1351, mai 2011.
- *Les inégalités de patrimoine s'accroissent entre 2004 et 2010*, Hélène Chaput, Kim-Hoa Luu Kim, Laurianne Salembier, Julie Solard, n°1380, novembre 2011.
- *Prix des logements anciens et loyers entre 2000 et 2010*, mai 2011.
- *Une photographie du marché du travail en 2009*, résultats de l'enquête emploi, n°1331, janvier 2011.
- *La population en zones urbaines sensibles*, n°1328, décembre 2010.
- *Les familles monoparentales, des difficultés à travailler et à se loger*, n°1195, juin 2008.
- MARPSAT (Maryse), *Une personne sur vingt s'est retrouvée sans logement personnel au cours de sa vie*, n°1225, février 2009.
- *Des durées d'emprunt plus longues pour accéder à la propriété*, n°1297, mai 2010.
- *Les inégalités de niveau de vie entre 1996 et 2007*, n°1266, novembre 2009.
- JAUNEAU (Yves), VANOVERMEIR (Solveig), *Les jeunes et les ménages modestes surestiment plus souvent le confort de leur logement*, n°1209, septembre 2008.
- CHARDON (Olivier), DAGUET (Fabienne), VIVAS (Émilie), *Les familles monoparentales, des difficultés à travailler et à se loger*, n°1195, juin 2008.
- *Hébergement et distribution de repas chauds : le cas des sans-domicile*, n°823, janvier 2002.

### Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer et CGEDD :

- *Coûts et avantages des formes urbaines : synthèse de la littérature économique*, Études et Documents n°18, Commissariat général au développement durable, mars 2010.
- ANCIAUX (Jean-Paul), *Le logement étudiant et les aides personnelles au logement*, 2008.
- Guide des dispositifs d'hébergement et de logement adapté, *Répondre aux besoins des personnes sans domicile ou mal logées*, DGALN, septembre 2008.
- PREVOT (Marc) et SCHMIDT (Philippe), *Logement social : du numéro unique à la demande unique*. Conseil général de l'environnement et du développement durable, août 2008.

### Plan urbanisme construction architecture (PUCA) :

- FILIPI (B.), FUNES (C.), NABOS (H.), TUTIN (C.), *Marché du logement et fractures urbaines en Ile-de-France*, PUCA Recherche n° 184, décembre 2008.
- LELÉVRIER (C.), *Mobilités et trajectoires résidentielles des ménages relogés lors d'opérations de renouvellement urbain*, Synthèse de travaux menés entre 2004 et 2007, mars 2008.

### **Sénat :**

- SEILLIER (B.), *La lutte contre la pauvreté et l'exclusion : une responsabilité à partager*, Rapport de la mission commune d'information sur les politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion, juillet 2008.
- Rapport d'information n°3752 sur la mise en application de la loi du 1<sup>er</sup> août 2003 d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine, 2007.

### **3. TRAVAUX DES FÉDÉRATIONS, FONDATIONS, OPÉRATEURS ET ASSOCIATIONS**

#### **Collectif des associations unies :**

- Baromètre n°5 des 100 mesures prioritaires pour le logement des personnes sans abri et mal logées, mars 2010.
- Chantier de refondation du dispositif d'hébergement et d'accès au logement – Note de positionnement, juin 2010.
- Tableau de bord des 100 mesures prioritaires pour une nouvelle politique publique pour le logement des personnes sans abri et mal logées, septembre 2009.

#### **Fédération des associations nationales de travail avec les sans-abri (FEANTSA) :**

- *L'exclusion liée au logement dans les nouveaux États membres*, Sans abri en Europe, été 2008.
- Comité européen des droits sociaux, Réclamation n°39-2006, Rapport au Comité des ministres, Strasbourg, 4 février 2008.

#### **Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale (FNARS) :**

- *Sortir de la rue*, Rapport du jury d'audition, Conférence de consensus sur les sans-abri, 5 décembre 2007.

#### **Fondation Abbé Pierre :**

- *Étude d'impact Plateforme « Allô prévention expulsion »*, juin 2011.
- *L'accès aux droits : un impératif face à la crise du logement en Ile-de-France*, novembre 2010.
- Bilan du programme « SOS Taudis », octobre 2010.
- *Éclairage régional sur l'état du mal-logement – Région Rhône-Alpes*, 2010.
- *Diagnostic territorial sur le logement et le mal-logement*, Région Nord-Pas-de-Calais, mars 2010.
- *Bilan du programme « 1500 logements très sociaux »*, 2010.

#### **Haut comité pour le logement des personnes défavorisées :**

- 16<sup>e</sup> rapport, *Du foyer de travailleurs migrants à la résidence sociale : mener à bien la mutation*, juillet 2010.

- 15<sup>e</sup> rapport, *Hébergement des personnes en difficulté : sortir de la gestion de crise*, juin 2009.
- 14<sup>e</sup> rapport, *Eclairer la décision*, octobre 2008.
- 13<sup>e</sup> rapport, *Dérouler les implications du Droit au logement opposable*, mars 2008.

### **Observatoire Cetelem de l'immobilier :**

- *Primo-accédants, le parcours du combattant*, Support 2010.

### **Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale (ONPES) :**

- Rapports 2010, 2009, 2008 et 2007, La Documentation française.

### **Secours catholique :**

- *Jeunes, une génération précaire*.
- Rapport des statistiques d'accueil 2010.
- *Ressources, crise et pauvreté*, Statistiques d'accueil 2009, novembre 2010.
- *L'exclusion et la pauvreté, regard croisé des maires et des Français*, Sondage Secours catholique/ SOFRES, février 2008.
- *Familles, enfances et pauvreté*, Statistiques d'accueil 2007.

### **Union sociale pour l'habitat (USH) :**

- *Éclairage sur le logement des jeunes*, Rapport du Conseil social, septembre 2010.
- *Le taux d'effort réel des locataires Hlm*, rapport du Conseil social au congrès de l'Union sociale pour l'habitat, Toulouse, septembre 2009.
- *Le développement de l'offre locative*, Rapport de la Commission « Production et patrimoine », septembre 2008.
- *Territorialisation des politiques de l'habitat*, Rapport de la commission « Décentralisation – questions sociales », septembre 2008.

## **4. ARTICLES ET REVUES**

### **ASH :**

*Une enquête de la FNARS éclaire les difficultés de l'hébergement d'urgence*, 20 juillet 2011.

*Les CCAS et CIAS constatent une aggravation des effets de la crise*, 6 octobre 2010.

BERGER (Martine), *Périurbanisation et accentuation des logiques ségréгатives en Ile-de-France*, Hérodote n° 122, La Découverte, 3<sup>e</sup> trimestre 2006.

BERNARD (Nicolas), *Le Droit au logement opposable vu de l'étranger : poudre aux yeux ou avancée décisive*, Revue de Droit Public, n°3-2008.

BIGOT (Régis), *Le logement pèse de plus en plus dans le budget des ménages européens*, Informations Sociales n°155, septembre-octobre 2009.

BONVALET (C.), *Logement et vie familiale. Un parcours résidentiel en mutations*, Informations sociales n°123, 2005/3.

BOSVIEUX (Jean), *Les obstacles à la mobilité des propriétaires*, Habitat Actualité, décembre 2008.

BOUILLON (Florence), *Les mondes du squat. Anthropologie d'un habitat précaire*, PUF, 2009.

CASTEL (Jean-Charles), *De l'étalement à l'émiettement urbain de l'habitat, Nouvelles données, nouvelles questions*, CERTU, 29 avril 2010.

DELPECH (Claire), *La délégation des aides à la pierre à l'heure du bilan...*, Études Foncières n°141, septembre-octobre 2009.

DOMERGUE (Manuel), *Plan de rigueur dans l'immobilier : Moody's avant l'Abbé Pierre*, Alternatives économiques, article web du 1<sup>er</sup> décembre 2011.

DRIANT (Jean Claude), *Une étape de la lente décentralisation des politiques de l'habitat*, Études Foncières n°141, septembre-octobre 2009.

DUPUY (Guilhem), *Le maire, le promoteur et l'accession sociale : les négociations entre promoteurs et élus locaux sur les programmes de logement, Métropolitiques*, décembre 2010.

DUTREY (René), Conseiller municipal (EELV) de Paris, *Encadrement des loyers : quelles solutions ?*, remis au maire de Paris le 1<sup>er</sup> décembre 2011.

FABRIS (Étienne) et PEILLNO (Pierre), *Evolutions démographiques des grands quartiers d'habitat social. Les représentations à l'épreuve de la réalité*, pp.34-49, Informations sociales n° 141, 2007.

FACK (Gabrielle), *L'évolution des inégalités entre ménages face aux dépenses de logement (1988-2006)*, Informations sociales n°155, septembre-octobre 2009.

FORS - Recherche sociale :

- *La politique de la ville, rupture et continuité de l'action et des débats*, Recherche sociale n° 195 et n° 196, octobre-décembre 2010.

- *Logement : extension du domaine de la crise*, Recherche sociale n° 194, avril-juin 2010.

- *La résidence alternée des enfants de couples séparés*, Recherche sociale n°193, janvier-mars 2010.



GILBERT (Guy), GUENGANT (Alain), *Évaluation des effets redistributifs entre communes au sein des communautés*, AdCF, juillet 2007.

HALL (Richard), *Dans les bidonvilles secrets de Londres*, The Independent Courier international n°1090, du 22 au 28 septembre 2011.

KAMOUN (P.), *Financement du logement social et évolutions de ses missions*, Informations sociales n° 123, mai 2005.

MEZARD (Jacques), POINTEREAU (Rémy), *Vers une dotation globale de péréquation ? À la recherche de la solidarité territoriale*, rapport d'information n°309 (2009-2010), au nom de la Délégation des collectivités territoriales du Sénat, février 2010.

MOUILLART (Michel), *La lettre de l'AcMil*, n°100, janvier-mars 2011

MOUILLART (Michel), *Chômage et accession à la propriété : pour une garantie des risques en accession*, APPELS, novembre 2009.

ROBERT (Christophe), *Le logement au cœur de la crise*, Esprit, janvier 2012.

VANCO (Florian), VERRY (Damien), *Les ménages vulnérables face à la hausse du prix du pétrole : des nouvelles vulnérabilités sociales et territoriales à mieux gérer collectivement*. CERTU, 2010.

VORMS (Bernard), *Le bail emphytéotique : une voie pour aider l'accession dans les zones les plus chères ?*, ANIL, Habitat actualités, mai 2011.

UFC, *Que Choisir, Vers la démutualisation des populations fragiles ?*, septembre 2011.

UNCCAS, *Gazette Santé-social 2011-12-01, L'impact de la crise sur les demandes d'aide adressées aux CCAS/CIAS*, Enquête baromètre, 27 septembre 2011.

*Logement : la dérive des solvabilités*, Institut de l'épargne immobilière et foncière, novembre 2010.

*Les générations face au logement*, Alternatives économiques, Hors-série n°85, avril 2010.

*Familles et villes*, Informations sociales n°130, mars 2006.

Observatoire Caisse d'Épargne 2008, *Le logement entre rêve et raison*, 2008, p.23.

Observatoire Meilleur taux de crédit immobilier, 13<sup>e</sup> édition, mars 2011.





Dépôt légal : Janvier 2012

**L'ARTÉSIENNE - 03.21.72.78.90 - 62800 LIÉVIN**

